



UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS DE FRANCE

Pêche à la carpe



Challenge du Comité Nord-Est



du 01/04 au 03/04/2020 à St Dizier



CHEMINOTS



UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS DE FRANCE

Pêche à la carpe



Cher(e)s Ami(e)s Sportif(ve)s,
Le Comité Nord-Est USCF organise son challenge Pêche à la carpe du 01/04 au
03/04/2020 à St Dizier

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

Sylvain HELARD - Secrétaire du Comité
9 rue Château Landon 75010 PARIS (CRT PARIS-EST)
Portable 07.71.07.01.87 - Courriel : secretaire.ne@gmail.com
Pôle administratif USCF - Tel. : 01.42.09.10.42 - Courriel : uscf.secretariat@gmail.com

ORGANISATEUR TECHNIQUE

Dirigeant Technique de Comité - CLAUDE Damien
Tel. : 06.07.60.79.49 - Courriel : c.dam10@hotmail.fr

MEMBRE CD NORD-EST

LIEU DE COMPETITION - HEBERGEMENT - RESTAURATION

Les étangs du PCB "La balastière" (Hébergement sous tente)
Route de Villiers en lieu
52100 SAINT-DIZIER - Tel. : 03.25.56.24.54

PRISE EN CHARGE & FICHE DE SEJOUR

Début de la prise en charge : le 01 avril 2020 à 08h00
Fin de la prise en charge : le 03 avril 2020 après le déjeuner
Fiche de séjour à retourné impérativement par le responsable de région avant le
01/03/2020 au secrétaire organisateur et à l'organisateur technique

CHEQUES CONGES

Le challenge sera couvert à la hauteur de 3 chèques congés maximum

PARTICIPATION FINANCIERE

La somme de 15€ vous sera demandé pour les frais de restaurations

ACCOMPAGNATEUR

Les accompagnateurs désireux d'assister à ce challenge devront se rapprocher individuellement de la structure d'accueil et de s'acquitter de leurs dettes directement après de celle-ci.

Le secrétaire du Comité Nord-Est USCF
Sylvain HELARD

Le président du Comité Nord-Est USCF
Didier MARTIN



UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS DE FRANCE

Pêche à la carpe



PROGRAMME

mercredi 1 avril 2020

- 08h00** Accueil des participants
- 09h00** Réunion d'accueil et contrôle des licences et perception de la participation financière et tirage au sort des poste
- 09h30** Début de la compétition
- 12h00** Déjeuner
- 13h00** Déjeuner
- 19h00** Diner
- 20h00** Diner

jeudi 2 avril 2020

- 12h00** Dejeuner
- 19h00** Diner
- 20h00** Diner

vendredi 3 avril 2020

- 09h30** Fin de la pêche
- 11h30** Remise des récompenses
- 12h30** Dejeuner



NOUS SOMMES POUR CEUX QUI RENDENT LA SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE ET CEUX QUI EN ONT FAIT LEUR VOCATION.

PLUS DE 3 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE.

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)
Connectez-vous sur www.gmf.fr ou depuis votre mobile sur m.gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et ses filiales GMF ASSURANCES et LA SAUVEGARDE. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.



**UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS DE FRANCE
COMITE NORD-EST**

9 rue Château Landon - 75010 PARIS

Tel. : 07.71.07.01.87 - Courriel : secretaire.ne@gmail.com

Pôle secrétariat 01.42.09.10.42 - Courriel : uscf.secretariat@gmail.com



Convocation challenge de comité de pêche à la carpe

Objet : Challenge de Comité Nord-Est de pêche à la carpe
du 01/04 au 03/04/2020 à St Dizier

Cher(e)s Ami(e)s Sportif(ve)s,
Le Comité Nord-Est organise son challenge de Pêche à la carpe du 01/04 au 03/04/2020
à St Dizier

Début de la prise en charge : le 01 avril 2020 à 08h00

Fin de la prise en charge : le 03 avril 2020 après le déjeuner

**Fiche de séjour à retourné impérativement par le responsable de région avant le
01/03/2020 au secrétaire organisateur et à l'organisateur technique**

Vous munir pour ce déplacement :

- >> De votre carte d'identité SNCF (Pass Carmillon)
- >> De votre carte d'ouverture de Droits Caisse SNCF et de Sécurité Sociale (carte vitale)
- >> De votre licence et de votre certificat médical pour les licences multi-sports avec la mention "En compétition"
- >> De votre équipement complet

Les participants sans licence et certificat à jour, ne pourront pas participer à cette manifestation.

Pour les agents :

- >> En application des prescriptions du règlement RH00143 Art. 58, vous serez éventuellement considéré(e)s en congés supplémentaires avec solde pour les journées du 01 au 03 avril 2020 à la hauteur de 3 congés association maximum.
- >> Vous devez en aviser IMMEDIATEMENT votre directeur d'établissement
- >> Seul les périodes de travail seront couvertes
- >> Les congés personnels, les repos périodiques, les T.C. ne seront pas compensés (règlement RH00143 Art. 58)



UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS DE FRANCE

Pêche à la carpe



Challenge du Comité Nord-Est

Nom : Prénom :

N° de licence : N° de CP :

Adresse :

Tel. :

Courriel :

Participera

Ne Participera pas



Challenge de Comité Nord-Est de pêche à la carpe du 01/04 au 03/04/2020 à St Dizier

Date & heure d'arrivée à Le ____ / ____ / ____ à ____ h

Date & heure de départ de Le ____ / ____ / ____ à ____ h

Moyen de locoimotion :

Train

Voiture

Autre cas :

Fait le

Signature :